

quoi	Il faut sauver la médiathèque
quand	Le 01 07 2008
où	Parlement de la communauté française
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

Philippe Fontaine : Il faut sauver la Médiathèque

Philippe Fontaine a interpellé une nouvelle fois la ministre de la culture à propos de la situation difficile dans laquelle se trouve la Médiathèque qui devrait se séparer de 20 personnes supplémentaires suite à la fermeture de huit centres de prêts locaux.

La ministre avait en effet annoncé tout faire pour éviter ces 20 licenciements qui venaient s'ajouter aux 39 personnes qui ont déjà du quitter l'institution. Mais les responsables de l'institution ont déchanté quand la subvention accordée par la ministre pour sauver les centres locaux est passée de 325.000€ à 200.000€ soit 25.000€ par centre et pas un de plus, ce que la ministre m'a bien confirmé cette semaine.

De plus, la ministre dit vouloir sauver les centres de prêts en proposant aux communes de les reprendre - les 25.000€ serviraient d'incitant - ainsi que le personnel. Ceci veut assez clairement dire que les centres de prêts qui seront sauvés seront ceux des communes qui peuvent se permettre financièrement d'en assumer la charge.

Philippe Fontaine trouve cette optique inacceptable et affirme qu'elle conduit tout droit à priver certaines régions - dont La Louvière - de l'accès à la culture.



Jean-Marc Nerinckx

Attaché parlementaire
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles
Gsm: 0478/33.19.14
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694
jmnerinckx.pcf@belqacom.net
www.philippefontaine.be